

Compte rendu de séance

Séance du huit Novembre deux mil vingt et un

L'an deux mil vingt et un et le huit Novembre à 17 heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DES FETES DE SANCERGUES sous la présidence de DOUSSET Jean-Paul Président

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, SEILLIER Sophie, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AUCLERC Thierry, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, LE CAM Olivier, MAITREPIERRE Dominique, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROGER Stéphanie à M. DUPREZ Thierry
Excusé(s) : Mme RICHARD Émilie, MM : AMIOT Jean-Christophe, BOLNOT Yves

Absent(s) : M. DUMUR Philippe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 31
- Présents : 26

Date de la convocation : 28/10/2021

Date d'affichage : 28/10/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. MALLERON Dominique

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

CDC2021058 - Modification des statuts du SICTREM de Baugy

CDC2021059 - Convention tripartite de mise à disposition des équipements sportifs de la Communauté de Communes

CDC2021060 - Noël des employés

Intervention de M. COURTILAT et M. MECHIN
Voir support de présentation annexé

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 20 septembre 2021 est alors adopté sans observation de la part des membres présents lors de ce dernier.

CDC2021058 – Modification des statuts du SICTREM de Baugy

M. Le Président expose que suite à la demande de notre communauté de communes d'intégrer les 8 communes issues de notre groupement de commande à leur syndicat d'ordures ménagères, il nous appartient de délibérer quant aux statuts du SICTREM qui seront modifiées comme suit, à compter du 1^{er} Janvier 2022 :

«

Article 8 – Budget

Les recettes du syndicat sont assurées par le recouvrement d'une taxe ou redevance, ou par la participation des collectivités adhérentes calculées en fonction du service rendu.

»

Les autres articles restent inchangés

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette modification.

A l'unanimité (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

CDC2021059 – Convention tripartite de mise à disposition des équipements sportifs de la Communauté de Communes

Monsieur Le Président indique que dans le cadre de la mise à disposition des équipements sportifs au profit du collège Roger Martin du Gard de Sancergues, il convient de signer un avenant concernant la prise en compte des coûts engendrés par les volumes horaires d'utilisation des équipements sportifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *D'approuver l'avenant N°3 de la convention relative à la mise à disposition des équipements sportifs au profit du collège Roger Martin du Gard de Sancergues et son annexe 1 ;*
- *D'autoriser M. Le Président à signer cette convention.*

A l'unanimité (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

CDC2021060 – Noël des employés

Monsieur Le Président propose de renouveler l'achat de cartes cadeaux pour offrir aux employés à l'occasion de Noël.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, l'achat de cartes cadeaux pour un montant de 50,00 € par employé et d'imputer cette dépense sur le compte 6232-Fêtes et Cérémonies qui présente les crédits nécessaires.

A l'unanimité (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

Informations complémentaires :

OPAH :

Monsieur le Président propose de prévoir la mise en place de la délégation temporaire de la compétence OPAH vers le syndicat mixte de pays début 2022. Le choix pour l'animation se ferait en interne ou avec un prestataire de service au tarif de 0,70 à 1 € par habitant à la charge de chaque CDC.

Le cadre et les hypothèses pour bénéficier de l'opération seront définis par une grille de plafond de ressources. Le pays conduirait l'opération avec 4 CDC qui décideront ensemble du soutien ciblé à apporter.

Madame MENARD évoque les difficultés à transmettre les dossiers « Ma Prime Rénov » par la maison France Services

Bilan vaccination :

Au 30/09/2021, 153 personnes de plus de 80 ans ont reçus la 3^{ème} dose. La date du 18/11/2021 concernera les personnes de plus de 65 ans. Les inscriptions sont réalisées par le secrétariat de la maison de santé. Monsieur CHAPELIER précise que l'acheminement des vaccins est assuré par la commune de Sancergues.

La pharmacie de Sancergues vaccine sur rendez- vous.

Orientations budgétaires :

La Commission Budget se réunira le 29 novembre 2021 salle du conseil municipal de Jussy-le Chaudier à 17h.

Travaux d'avancement du COPIL CTG avec représentants CAF :

Madame MENARD rapporte les éléments suivants : Les travaux ont été exposés aux maires le 25/10/2021. Un compte rendu de l'enquête sera fait au prochain conseil communautaire afin de se prononcer sur la prise de la compétence petite enfance et d'en fixer les axes de mise en place. Un maillage du territoire sera à étudier. L'idée qui revient en priorité serait la création d'une MAM. Il faudra être attentif à ne pas mettre en péril l'association « Herry Bambelle ». La CAF détient un budget pour participer à cette création. Cela impose que la CDC prenne la compétence « petite enfance ».

Le COPIL se réunira à Groises le 15/11/2021.

Monsieur CHARACHE propose d'organiser une visite de la MAM de Sancergues.

Mise en place de la commission développement et gestion de la maison de santé :

Les objectifs de la commission sont l'analyse des charges de fonctionnement et la conduite des actions de recherche de nouveaux acteurs médicaux.

Monsieur MAITREPIERRE indique qu'il faut étudier toutes les pistes. Pour un soignant, intégrer une maison de santé est un atout en termes d'appui et de soutien administratif.

Monsieur DEBONO rappelle l'engagement de BGE à développer des relations concrètes à court terme.

Madame De CHOULOT indique qu'il faut travailler sur l'accueil et l'attractivité.

Un prochain R/V est prévu en décembre pour faire le point.

Formation PLUI des secrétaires de mairie du 04/01/2021

Madame VASICEK fait le retour de cette journée. La formation s'est déroulée en présence de Madame MOROT Chef de réseau territorial et Madame BISSONNIER de la DDT St Amand-Montrond. Toutes les mairies étaient représentées hormis Précy et Groises. Madame VERNEAU et Monsieur VIGNEL précisent que leurs secrétaires étaient en formation.

L'ensemble des secrétaires donnent un retour positif de cette journée et demandent l'organisation d'une seconde séance.

Les points à retenir :

En cas d'absence des secrétaires, les maires doivent instruire les documents d'urbanisme afin de les envoyer à la DDT sous une semaine.

A partir du 01/01/2022 les mairies devront mettre en place le dispositif de demande d'urbanisme dématérialisé.

Madame BISSONNIER partira en retraite début 2022.

Un compte rendu de cette journée sera rédigé.

Des remerciements sont adressés à Madame PEZARD pour l'accueil et l'organisation du repas.

Commissions perspectives et compétences

Réflexions et retours des membres de la commission :

La CDC BLV doit travailler pour se donner les moyens de développer ses compétences. La faible densité de la population constitue-t-elle une difficulté pour porter beaucoup de compétences ; par contre la volonté de garder une proximité est un atout.

Monsieur DEBONO pose une question : qu'apporterait concrètement une extension de périmètre ? Qu'en est-il des exemples dans le département ?

Etat d'avancement des projets photovoltaïques

- Charentonnay : Projet N° 1 de 32 ha bien avancé le permis de construire est déposé
Projet N° 2 de 30 ha en préparation
- Herry : Projet de 22ha, le permis de construire est déposé, présentation publique été 2022.
- Précy : Projet de 11 ha sur terrain communal. Réunion publique à faire avant de délibérer au conseil.
- Jussy-Le-Chaudrier : étude en cours sur 6 ha
- Sévry : réflexion sur projet de 2ha

Monsieur DUPREZ signale la saturation des postes sources, information donnée par le SDE.

Randonnées pédestres

Madame VASICEK fait le retour de la réunion du 21/10 avec Mme RIOUX chargée de projets au conseil départemental pour les Chemins de randonnées. Création d'un atlas intégré et pas d'obligation de fléchage. Les cartographies de Beffes, Lugny-Champagne, St Martin-des-Champs, Précý, Jussy, Couy, Argenvières et Saint-Leger doivent être réétudiées pour être envoyées en DDT.

OM

Monsieur VIGNEL informe de l'état d'avancement du dossier. Des courriers ont été échangés entre le SICTREM de Baugy et le président du SMIRTOM concernant l'utilisation de la déchetterie de Sancergues. Il est à confirmer la date de l'arrêt de l'utilisation du 31/01/2022. Chaque commune devra préciser le choix de sa déchetterie au SICTREM, une délibération peut être prise à ce sujet mais n'est pas nécessaire.

Monsieur de CHOULOT donne une information permettant de plafonner la taxe OM.

Projet siège social

Une simulation de montage financier a été réalisée. Le projet se fera si le financement est possible.

PAIC

Monsieur le Président assistera à la réunion du 09/11 à Nevers Agglo. L'adhésion au projet est reportée de 18 mois.

BGE

Recrutement de Monsieur LOCTIN Grégoire suite au départ de Monsieur CHARETIER. Une formation BGE sera engagée. Monsieur DEBONO précise qu'il doit venir sur le terrain pour prendre connaissance des dossiers en cours dès le temps de sa formation. Pour le recrutement le BGE a associé des représentants des 2 CDC.

Réunion Berry Numérique

Monsieur DEBONO en fait le retour. Les souscriptions à la fibre représentent 50 % du potentiel sur les communes d'Argenvières et ST Léger, les plaçant dans le peloton de tête d'adhésion à cette technologie. In Fine la participation de la CDC Berry Loire Vauvise représentera approximativement 8% de l'investissement global réalisé sur le territoire. Cela est rendu possible par une gestion très efficace du syndicat Berry Numérique. Le territoire sera équipé à 100% fin 2025. A l'heure actuelle, le calendrier est tenu.

CRTE

Monsieur Le Président précise que le contrat sera signé en décembre.

Ouvrage de Madame BEZET

Le conseil accepte d'accueillir Madame BEZET à la CDC pour dédicacer son livre les mercredi 24 novembre et 1^{er} décembre à l'occasion du marché.

Banque alimentaire

La collecte aura lieu les 26 et 27 novembre 2021.

Date du prochain conseil :

Le 13/12/2021 à Sancergues. un cocktail est prévu à la suite en associant le personnel.

Séance levée à: 20h05

En CDC, le 17/11/2021
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

